

Abus de confiance, escroquerie et emprunts en numéraires

Elle mettait les véhicules d'autrui en gage pour se faire de l'argent

SCOM  
Libreville/Gabon

*Aminatou Moulanga Siaka, la pseudo dame d'affaires, s'arrogeait tout bonnement la propriété des grosses cylindrées louées auprès des agences de la place. Pour couronner le tout, un document de reconnaissance attestant de ce que ces belles mécaniques appartenaient à son époux en déplacement hors du Gabon.*

LE piège de l'argent facile semble s'être refermé sur Aminatou Moulanga Siaka, Gabonaise d'une quarantaine d'années. L'intéressée est en effet poursuivie pour s'être arrogée les titres de propriétés sur des véhicules loués auprès des agences de location des automobiles. Dans son escarcelle, des sommes d'argent soutirées à de nombreux clients, convaincus d'avoir affaire à une propriétaire disposant de ces biens à sa guise, et qui n'ont découvert le pot aux roses que tardivement. Les agents de la direction de la Sûreté urbaine (DSU), en charge de l'enquête, ont dû faire montre d'assez de dextérité, afin de mettre la main sur la suspecte, à qui l'on donnerait volontiers la communion les yeux fermés. "Cette femme, d'1,60 m, a été arrêtée



Photo : D.R

Aminatou Moulanga Siaka, ici au volant d'une des voitures détournées,...

pour divers chefs d'accusation, parmi lesquels l'abus de confiance, l'escroquerie et les emprunts en numéraires. Mais c'est surtout le premier motif que nous avons clairement mis en évidence au cours de nos investigations", explique un Officier de police judiciaire (OPJ) proche du dossier. Peut-être que le mode opératoire mis en place par Aminatou Moulanga Siaka va aider à le comprendre. Dans un premier temps, elle contactait les agences de location des véhicules et concluait une location en bonne et due forme. Mais le plus intéressant, c'est qu'elle se faisait ensuite établir par la suite, on ne sait par subterfuge, un document de reconnaissance attestant que ces

belles mécaniques étaient la propriété de son époux. Cette attestation indiquait que le mari, en déplacement à l'extérieur du Gabon, autorisait son épouse Moulanga Siaka à mettre ce patrimoine en gage auprès de potentiels clients. "Par ce procédé, la mise en cause a notamment perçu 2,5 millions de francs auprès d'une victime, et 800 000 francs en guise d'avance chez une autre victime. Une fois son coup réussi, elle se fondait dans la nature sans laisser d'adresse", renseigne un limier de la DSU. Pendant ce temps, les agences propriétaires des voitures n'y voient que dalle. Elles se rapprochent donc de la DSU pour déclarer la dispari-

tion de leurs biens. **MANDAT DE DÉPÔT.** Au cours de leurs investigations, les enquêteurs ont la chance de croiser sur leur chemin des personnes grugées, qui acceptent de collaborer. Aussi, mettent-elles volontiers les flics sur les traces de l'intrépide Aminatou Moulanga. Les agents apprennent que cette dernière a même proposé à la vente certains véhicules détournés. Pour ce faire, les dites



Photo : Wilfried MBINAH/L'Union

... séjourne actuellement à la prison centrale de Libreville pour escroquerie, entre autres griefs.

voitures étaient préalablement prises en photos, que dame Moulanga Siaka publiait ensuite via des annonces sur les réseaux sociaux. Le mercredi 11 avril, jour de son arrestation, la dame vient de louer, comme d'habitude, des voitures de marque auprès des agences de location. Il s'agit, entre autres, de grosses cylindrées de type Hunday, X35 et Rav4. Puis, dans un vaste domaine situé dans la commune d'Akanda où

elle a donné rendez-vous à ses clients, l'un d'entre eux, guidé par son incrédulité, aura le réflexe de se confier aux limiers. Ceux-ci finissent par appréhender Aminatou. Déférée devant le parquet de Libreville, le mercredi 18 avril, la suspecte a été placée sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Libreville pour plusieurs chefs d'accusation, dont l'abus de confiance, l'escroquerie et les emprunts en numéraires.

Accident de la circulation sur la Nationale 1

Un camion chargé de manioc les quatre roues en l'air

FN  
Mouila/Gabon

UN camion immatriculé DH 057 AA, chargé de plusieurs tonnes de manioc emballé dans des sacs plastiques, s'est retrouvé les quatre fers en l'air après avoir fait une sortie de route, suite à l'éclatement d'une de ses roues avant. L'accident s'est produit nuitamment, à la hauteur du village Douya, au PK 12 de Mouila, le chef-lieu de la province de la Ngounié. Selon les témoignages recueillis auprès des riverains, le poids lourd, qui avait un important chargement de manioc soigneusement rangé dans son espace bagages, revenait du Congo-Brazzaville. En voulant amorcer le virage qui jouxte le pont sur la rivière Douya donnant au



Photo : Felicien Ndongo

Le camion de manioc accidenté a pu poursuivre sa route quelques jours plus tard, après avoir été sorti du marécage.

village éponyme, l'une de ses roues avant aurait éclaté. Conséquence, le véhicule a fait une embardée, avant de se retrouver dans une zone marécageuse, couché sur son dos. Les villageois, alertés par le bruit assourdissant causé par la chute du gros porteur, ont accouru rapidement sur les lieux pour

s'enquérir de la situation. S'il y a eu plus de peur que de mal pour les trois occupants du camion, en revanche, les dégâts matériels sont importants. La cargaison de manioc a pu toutefois être récupérée et rechargée trois jours après dans le véhicule accidenté, qui a ensuite poursuivi sa route.

**GABON OIL COMPANY**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR L'AMENAGEMENT DES SALLES DE REUNION DU SIEGE DE GABON OIL COMPANY**

Dans l'optique de poursuivre le projet d'aménagement de son nouveau siège, Gabon Oil Company recherche une entreprise spécialisée dans les nouvelles technologies capables d'équiper ses salles de réunions des systèmes de diffusion d'image, sonorisation et vidéoconférence.

L'objectif principal de cet Appel d'Offres (AO) est de permettre aux entreprises de tous horizons, spécialisées dans le domaine et désireuses de participer à la consultation, de se faire connaître.

Gabon Oil Company invite toutes entreprises spécialisées de toutes origines, intéressées par la réalisation desdites prestations : ayant une expérience et une expertise avérée dans l'exécution de ce type de prestation à se manifester avant le **Vendredi 04 mai 2018 à 15h**.

Une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée du cahier des charges et du planning de soumission seront transmises le **Vendredi 11 mai 2018** aux différentes entreprises retenues.

Les entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres devront :

- Justifier d'une solide expérience dans le domaine et avoir déjà collaboré de manière significative avec des entités étatiques ;
- Disposer d'équipes expérimentées ;
- Justifier de leurs capacités techniques et financières pour mener à bien le marché.

Tout renseignement portant sur la procédure d'appel d'offres pourra être obtenu sur demande, à la réception du siège social de GOC, sis à Kalkak 1586, Avenue Paul Moukambi, à côté du Spa Yacine, à Libreville ou pourront être soumises par email aux adresses suivantes :

- M. Georges Kevin BONARD - georges.bonard@gabonoil.com
- Mme Astrid DIGOMBE - astrid.digombe@gabonoil.com

Gabon Oil s'efforcera de répondre à toute demande de renseignement reçue au moins vingt-quatre (24) heures avant la date limite de remise des dossiers.

Les dossiers intitulés « Dossier candidature - AO Aménagement salles de réunion » seront soumis sous pli fermé au format papier et /ou support numérique (clé USB) à l'attention du Service Contrats & Achats à l'adresse suivante : 1586, Avenue Paul Moukambi (Kalkak à côté du SPA YACINE) B.P. 635 Libreville, GABON.

Par ailleurs, les dossiers devront être accompagnés des documents présentant :

- L'entreprise et ses références : moyens humains et matériels, références concernant l'exécution des prestations analogues (titre du projet, date des prestations, montant et objet du contrat, nombre d'employés, bénéficiaire, sources de financement) ;
- Leur compte de résultat et leur bilan des trois dernières années ;
- Le dossier juridique et administratif de l'agence (Statuts, RCCM, attestation de non faillite, attestation impôts, attestation CNSS, organigramme et CVs de l'équipe dirigeante, polices d'assurance)

Fait à Libreville, le 25 avril 2018

L'Administrateur Adjoint Général

**Amoud Calixte ENGANDJI-ALANDJI**

1586 Avenue Paul Moukambi  
B.P. : 635 Libreville, GABON - Tél : (+241) 01 48 41 80  
Statut d'Etat régie par la loi n°12/17/PR/004 du 24 Avril 2011  
Le capital de 1 milliard FCFA RCS de Libreville NC : 1529138140400730 280 E